

**Installation du Professeur de SCOVILLE
en qualité de Secrétaire perpétuel**

Allocution du Président, M. RIJLANT

Mes chers Confrères,

Il a plu à Sa Majesté le Roi, de confier à notre Confrère Albert de Scoville, le Secrétariat perpétuel de notre Académie royale de Médecine. Je suis votre interprète en disant au Professeur de Scoville toute la joie et toute la confiance avec lesquelles nous le voyons aujourd'hui assumer pleinement les lourdes responsabilités de sa fonction.

Certes, il convient que je dise d'abord à notre Confrère le Professeur De Visscher à qui a été dévolue la charge du remplacement temporaire de notre regretté Secrétaire perpétuel le Professeur Albert Dalcq, combien notre Compagnie lui est reconnaissante de l'effort particulièrement important qu'il a accepté de réaliser. Il a répondu, et au-delà, à nos espoirs et a assuré la continuité harmonieuse et féconde de la vie de notre Académie. Permettez à votre Président d'ajouter l'expression personnelle de sa reconnaissance pour ce dévouement exemplaire dont il a fait preuve dans les conditions très difficiles créées par l'interférence d'une activité nouvelle imprévue, avec d'autres obligations préexistantes, et sans lequel la mission de votre Président aurait été pratiquement impossible. Le Professeur De Visscher a certes pleinement mérité de cette Maison.

Permettez-moi maintenant d'évoquer brièvement la carrière de notre nouveau Secrétaire perpétuel à qui incombe de continuer et de développer l'effort de ses prédécesseurs et en particulier celui du Professeur Albert Dalcq dont le dévouement et la bienveillance agissants ont fait de notre Académie l'une des tribunes les plus recherchées par les jeunes, dont le talent et l'effort fécond aspirent à se manifester.

Très jeune encore, — il n'a que 52 ans — le Docteur de Scoville eut une vie cependant déjà très remplie dans laquelle deux étapes, plus ou moins interdépendantes, peuvent être distinguées : une évolution logique qui a imprimé à son activité d'abord essentiellement chirurgicale une inflexion décisive vers l'anatomie.

Je ne ferai qu'évoquer ses Maîtres, Jean Firket qui l'initia à l'anatomo-pathologie, L. Christophe, F. Orban, P. Desaiève, qui le préparèrent à la chirurgie et aux fonctions importantes de Professeur ordinaire de Clinique chirurgicale, dont il fut chargé dès l'âge de 37 ans, en créant le Service de Chirurgie de la jeune Université officielle d'Elisabethville. Il avait complété par ailleurs sa formation par un séjour d'une année à l'Université de Harvard, comme « Advanced Fellow » au Peter Bent Brigham Hospital à Boston, auprès du Professeur Francis D. Moore. Rentré à l'Université de Liège en 1968, il assuma d'abord l'enseignement de la Pathologie chirurgicale tropicale, puis bientôt celui de l'Anatomie humaine topographique et de la Splanchnologie. Il est ainsi devenu, avec le titre de Professeur ordinaire, le titulaire de la Chaire d'Anatomie topographique et de Splanchnologie qui fut occupée par notre regretté Confrère le Professeur Jules Duesberg, puis par notre Confrère, le Professeur G. Leplat et notre Collègue le Professeur F. Vandervael.

Sur le plan de la recherche, j'évoquerai ses contributions à l'étude de la pathologie rénale et de la pathologie digestive, surtout la pathologie du grêle, et aussi et surtout ses études à la fois expérimentales et cliniques dans le domaine radiochirurgical de l'axe splénoportale avec ses contributions à la spléno-portographie. En outre, ses nombreuses contributions à la cancérologie et à la pathologie chirurgicale tropicale. Son effort fut d'ailleurs reconnu par l'attribution du Prix de Launoit et du Prix René Beckers et par ailleurs, par sa désignation au titre de rapporteur, à de nombreux congrès de Chirurgie et de Gastroentérologie, tant nationaux qu'internationaux, et par le titulariat de nombreuses sociétés belges, françaises, anglaises et des Etats-Unis.

J'ai ainsi voulu brièvement évoquer, à l'occasion de son installation, le passé et l'effort présent de notre distingué Collègue en lui témoignant l'expression de notre pleine confiance dans le succès

de la mission qu'il entreprend et l'assurer aussi de ce qu'il peut compter sur le concours effectif de tous les Membres de cette Académie. Nos vœux à tous l'accompagnent.

Allocution du Professeur de SCOVILLE

Monsieur le Président,

Vous avez tenu à rappeler mon curriculum vitae. Vous avez bien voulu y ajouter d'aimables paroles. Laissez-moi vous en remercier très vivement !

Mes chers Collègues,

En prenant aujourd'hui, officiellement, ma charge — ou disons, mes nouvelles fonctions — dois-je vous confier que mes réactions se trouvent quelque peu partagées entre un réel sentiment de satisfaction, d'une part, mais aussi une relative anxiété ! Satisfaction certes, puisque vous m'avez témoigné votre confiance. Anxiété relative, par ailleurs, — réaction qui peut se concevoir, — puisqu'il s'agit de succéder au Professeur Albert Dalcq !

D'autres que moi, comme MM. Lapière, Rijlant et Pasteels — et ils l'ont fait excellemment — vous ont décrit l'homme, le savant, le chercheur et l'enseignant qu'était mon prédécesseur.

Je voudrais plus simplement ajouter que depuis plusieurs années, dès que vous avez bien voulu me confier quelques responsabilités, comme suppléant tout d'abord, puis comme Délégué des Correspondants auprès du Bureau, Monsieur Dalcq n'a jamais cessé de me manifester tout son intérêt et de me marquer une vigilante sympathie. Il le faisait avec une extrême gentillesse et quasi paternellement. Cette atmosphère accueillante et ce climat de confiance créés par Monsieur Dalcq envers les plus jeunes, je ne puis certes les oublier. Je tenais à les évoquer aujourd'hui devant vous !

Je voudrais à mon tour exprimer publiquement ma particulière reconnaissance au Prof. Michel De Visscher, que les circonstances ont amené à prolonger — en quelque sorte, et durant longtemps — ses fonctions de Premier Assesseur, en remplissant la charge devenue subitement vacante de Secrétaire perpétuel. M. De

Visscher a mis tout en œuvre pour ne laisser aucun dossier en suspens. Il a dû, au cours de ses fonctions intérimaires, qui se sont prolongées durant quelque huit mois, régler un certain nombre de questions administratives et il l'a fait avec toute l'élégance, la rapidité et l'efficacité que nous lui connaissons. Qu'il me permette, après notre Président, de le redire ici simplement, et de lui rendre cet hommage.

C'est donc pourquoi, Messieurs, je reprends cette charge, au fond, dans des conditions relativement faciles, d'autant que je suis en outre assuré de l'aide et de l'expérience, non seulement d'un Président aussi distingué que M. Rijlant, mais aussi des deux Vice-Présidents, MM. Florkin et Millet, sans oublier la collaboration de chacun des Membres du Bureau.

Je sais par ailleurs pouvoir compter, quant à l'organisation intérieure, sur l'aide précieuse du Directeur administratif, M. L. Vandersteen, qui possède une connaissance parfaite d'un règlement que l'on a coutume de qualifier « d'étonnamment complet et prévoyant ». Je puis aussi compter sur la collaboration efficace et loyale de chacun des fonctionnaires du Secrétariat.

D'autre part, mes chers Confrères, je voudrais vous exprimer, très sincèrement, mes sentiments de réelle gratitude !

J'ignore en fait les raisons qui m'ont fait désigner pour occuper ce poste.

M'avez-vous considéré plutôt comme un chirurgien, comme un clinicien ? M'avez-vous au contraire classé parmi les fondamentalistes, étant donné mes charges d'enseignement en Anatomie ? Certains, peut-être, ont-ils plutôt voulu retenir, en ce qui me concerne, la formation anatomo-clinique reçue de mon Maître Jean Firket ?

Quoi qu'il en soit, laissez-moi évoquer, en cette occasion, un souvenir historique : vous n'ignorez pas que le premier Secrétaire de notre Compagnie, lorsque Léopold I^{er} fonda l'Académie royale de Médecine en 1841, fut le Docteur Dieudonné Sauveur, un Liégeois, également chirurgien ! Le hasard fait que, quelque 133 ans plus tard, M. le Ministre de la Santé publique — soucieux aussi sans aucun doute, d'affirmer le caractère réellement national

de notre Compagnie — a bien voulu proposer mon nom à l'agrément du Roi.

Vous me permettrez donc, Messieurs, en ce jour qui marque une étape un peu particulière de ma vie, de saisir cette occasion pour renouveler à S.M. le Roi, l'assurance de mon respectueux attachement.

Mes chers Collègues, je ne pense pas qu'il s'impose à votre nouveau Secrétaire de vous proposer un programme ou d'élaborer des réformes. Comme on l'a dit, la mission du Secrétaire perpétuel est en effet pleinement définie et très clairement établie par les Statuts organiques de l'Académie et son Règlement d'ordre intérieur. Il me suffira, je le crois, de suivre la voie tracée par mon regretté prédécesseur. Comme lui, je m'efforcerai, notamment, d'entretenir les meilleurs rapports avec les six autres Académies royales, mais plus particulièrement, je mettrai tout en œuvre pour non seulement entretenir, mais bien développer encore nos excellentes relations avec la « Koninklijke Academie voor Geneeskunde » et avec son dynamique Secrétaire perpétuel, le Professeur Lacquet, qui me fait l'honneur et le plaisir d'assister à cette partie de la séance et je l'en remercie vivement.

Je veillerai également à ce que notre Compagnie puisse continuer à entretenir les rapports les plus fructueux, non seulement avec nos Facultés de Médecine, mais aussi avec les grandes Fondations de la rue d'Egmont. Et je suis heureux de saluer le Secrétaire général de la Fondation Francqui, M. Grosjean, qui me fait, à titre personnel, le plaisir d'être parmi nous aujourd'hui.

Je voudrais aussi développer, sous l'angle de la confraternité médicale, des contacts de plus en plus étroits avec d'autres organismes très importants, tels par exemple le Conseil de l'Ordre des Médecins, que notre Confrère, le Dr. J. Achslogh — qui me fait aussi l'honneur d'assister à notre séance — préside, pour le rôle francophone du Brabant, avec sagesse et autorité, comme il présidera d'ailleurs la nouvelle Société belge d'Ethique et de Morale médicale, tout récemment créée.

En ce qui concerne les Académies de Médecine, je pense que les travaux et les efforts de ces deux Institutions doivent s'accomplir en complète synergie et tendre vers un but commun, sans pour cela aliéner leur indépendance et se départir de leurs

caractéristiques propres. Elles se doivent, me semble-t-il, de travailler en parfaite harmonie, de manière à faire accepter par les plus hautes instances administratives, et à tous les échelons, l'unicité d'une conception médicale élevée et désintéressée, appelée à s'exprimer dans les nombreux et graves problèmes du moment, problèmes qui ne feront sans doute que continuer à s'amplifier ! Il n'est guère nécessaire d'en dire plus long, qu'il s'agisse de la pratique de l'art de guérir en Belgique et de ses relations avec les paramédicaux, par exemple, ou qu'il s'agisse de la Recherche fondamentale ou appliquée !

Permettez-moi aussi, avant d'en terminer, de soulever un point que d'aucuns pourraient estimer délicat : la définition actuelle de la fonction dont vous m'avez investi. Le titre de Secrétaire — dit perpétuel — doit-il, dans l'optique du moment et dans le vent des réformes qui perturbent maintenant les structures apparemment le plus solidement établies et les plus anciennes, doit-il être compris — sinon maintenu — tel quel ? S'agit-il encore d'une fonction à vie, comme le précisent nos dispositions statutaires ?

Chacun sait que le qualificatif ajouté à l'énoncé du titre lui-même de la charge veut bien préciser, sans aucune équivoque, une sorte de garantie absolue d'indépendance dont jouit le titulaire, garantie dont le législateur, dans sa sagesse, a voulu marquer la fonction, pour la préserver de toute pression ou ingérence extérieure, d'où quelle puisse venir. Je serais néanmoins tenté — mais ceci est une opinion toute personnelle et qui ne concerne que notre Compagnie — d'admettre qu'il peut éventuellement s'avérer opportun après l'exercice d'une telle charge, durant un temps raisonnable et selon les circonstances, de voir le titulaire proposer librement de se décharger de son poste.

Enfin, dois-je rappeler, mes chers Collègues, que ma mission consistera avant tout à vous représenter, de manière permanente, sur deux fronts, l'Académie de Médecine en effet partageant en deux rôles, en deux pôles bien distincts, sa raison d'être et sa sphère d'intérêt.

Si le premier aspect concerne, essentiellement, une mission d'information et d'ordre strictement scientifique — et c'est un rôle capital, indiscutable, qui nous revient, — le second volet de notre tâche, et il n'est pas moins important à mes yeux, loin de là, est

d'informer et d'éclairer le Gouvernement sur tous les problèmes qui concernent la Santé publique du Royaume !

De tels devoirs qui nous incombent, il nous appartient de continuer à les remplir, comme par le passé, mais de manière toujours croissante et plus efficiente, si possible.

Croyez donc, Monsieur le Président, mes chers Collègues, que votre nouveau représentant permanent est conscient de ses responsabilités et qu'il a pleinement mesuré toute l'importance de la tâche que vous lui avez réservée.

C'est pourquoi, en vous renouvelant ses vifs remerciements pour votre confiance, il tient à assurer tous les Membres de notre Compagnie de son total dévouement envers celle-ci.

(Vifs applaudissements.)
